



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la
culture

République Démocratique du CONGO

Secteur Education

***Projet de Renforcement des Systèmes de
Développement Humain***

***Présentation succincte de la Sous-
composante 1.1 : Système de Gestion de
l'Information du Programme d'Education et
Cartographie des Ecoles par le GIS***

Financement Banque Mondiale

Kinshasa, juillet 2014

Contexte et justification du Projet

Après une longue période de conflits armés, la République Démocratique du Congo s'est engagée dans une phase de reconstruction de tous les secteurs de la vie nationale, particulièrement du secteur de l'éducation. La refondation du système éducatif se fait notamment à travers l'élaboration et l'opérationnalisation des stratégies sous-sectorielles et globales et à termes, l'élaboration d'une stratégie commune pour le Secteur de l'Education.

Cette refondation du système éducatif congolais passe également par l'amélioration du Système d'Information pour la Gestion de l'Education (SIGE). En 2005 la République Démocratique du Congo avait bénéficié d'un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de l'appui technique de l'UNESCO dans le cadre du Projet d'Appui au Secteur de l'Education (PASE) en vue de mettre sur pied un SIGE fonctionnel. L'on retient à l'actif de ce projet la création de la Cellule Technique des Statistiques de l'Education (CTSE) regroupant les experts de l'INS et des trois ministères ayant en partage le secteur de l'éducation ainsi que la production continue des annuaires statistiques de l'éducation pour les années scolaires 2006/2007, 2007/2008 et 2008/2009.

Au terme dudit projet en juin 2010, les Partenaires Techniques et Financiers en l'occurrence l'UNESCO, l'UNICEF et la Banque Mondiale ont contribué à éviter le risque d'interruption de la production des données statistiques relatives aux années scolaires 2009/2010, 2010/2011 et 2011/2012, ce qui aurait pu affecter la fiabilité d'un SIGE en reconstruction.

En outre, la décentralisation comme mode d'organisation et de gestion administrative du pays est reprise dans la Constitution de la République notamment en son article 3. Désormais, les statistiques et les recensements relèvent, au terme de l'article 203, de la compétence concurrente du pouvoir central et des provinces. L'article 204 précise que la planification provinciale relève de la compétence exclusive de la province. Il en découle que cette planification doit, pour plus d'efficacité, s'appuyer sur des données statistiques fiables.

Le système d'information actuel du ministère permet, à la suite d'un long et coûteux processus, de publier l'annuaire statistique des trois ministères en charge de l'éducation. Il s'agit de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (MEPSP), des Affaires Sociales et Humanitaires (MAS) et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESURS).....

Les limites du système actuel sont de différents ordres :

1. La production des données et informations ne s'inscrit pas dans un processus pérenne. En effet, les facteurs de coût relatifs à la collecte, au traitement, à l'analyse et à la diffusion des données dépendent essentiellement du financement extérieur, les financements inscrits au titre du budget de l'Etat étant très peu ou pas exécutés. Cette dépendance accrue agit négativement sur les délais de publication et fait peser de réelles incertitudes sur la pérennité du processus.
2. Le SIGE actuel est très coûteux. Malgré la décentralisation de la collecte qui visait en partie à générer des économies, le processus continue d'être très coûteux. D'après les dernières estimations du Ministère et des Partenaires, le coût moyen annuel de la production des statistiques s'élève respectivement à 820 000 US\$ et pas moins de 100 000 US\$ pour les niveaux national et provincial; cette dépense n'incluant ni les

investissements en équipements, ni les activités opérationnelles de renforcement des capacités (pour le niveau national).

3. L'utilisation des informations produites par le SIGE est limitée. Le long délai de production des statistiques fait peser des risques d'obsolescence aux données : les informations sont publiées avec au moins une année scolaire de retard. Outre cette réalité, la diffusion restreinte de l'annuaire statistique ainsi que son caractère rébarbatif réduisent l'accès aux données à un nombre considérable d'acteurs du système éducatif, en particulier les communautés bénéficiaires.
4. La décentralisation du SIGE entamée par le gouvernement avec l'appui des Partenaires se heurte aux limites des capacités des structures administratives provinciales (PROVED et SOUS-PROVED, Bureaux MAS) mais aussi aux contraintes techniques des outils de collecte, de saisie, de traitement, d'analyse et de diffusion de l'information.
5. Il n'existe aucun géo-référencement des établissements à des fins de micro-planification et de carte scolaire. Dans un contexte de décentralisation politique du système éducatif, l'absence de carte scolaire (school mapping) limite fortement les possibilités d'une planification au niveau local.

C'est pour ces multiples raisons que le Ministère, avec l'appui de la Banque Mondiale dans le cadre de son Projet de Renforcement des Systèmes du Développement Humain, développe la Sous-composante 1.1 intitulée « Système de Gestion de l'Information du Programme d'Education et Cartographie des Ecoles par le GIS ».

I. Objectifs du Projet

Les dysfonctionnements constatés dans l'approche classique mettent en évidence la nécessité d'une intervention au niveau du SIGE, avec un triple objectif à réaliser :

- (i) mobiliser les données et informations pertinentes nécessaires pour la gestion et la planification du système éducatif,
- (ii) réduire les délais de collecte et de traitement tout en faisant baisser les coûts du processus afin d'en garantir la pérennité,
- (iii) diffuser plus largement les informations collectées pour favoriser une plus large participation des acteurs au processus décisionnel.

L'introduction du SIG devrait favoriser une gestion plus rationnelle des établissements et une planification plus adéquate au niveau local (micro-planification).

L'usage des TIC à travers la solution proposée peut efficacement contribuer à la satisfaction des objectifs ainsi exprimés.

II. Résultats attendus

Avec le Projet SIGE et Carte scolaire avec l'usage des TIC, la gestion du système est plus rationnelle et la planification est plus adéquate au niveau local (micro-planification).

Ces résultats globaux devront se traduire par les réalisations suivantes :

- (i) les équipements nécessaires à la mise en place du SIGE et de la carte éducative numériques sont disponibles,

- (ii) les applications et les outils de collecte, de traitement et de diffusion des données basées sur les TIC sont disponibles
- (iii) les acteurs impliqués sont autonomes pour réaliser toutes les activités prévues dans le processus de production des données statistiques et d'élaboration de la carte éducative numérique,
- (iv) les données et informations statistiques pertinentes (de qualité) nécessaires pour la gestion et la planification du système éducatif (niveaux central et provincial) sont mobilisées,
- (v) les rapports d'indicateurs du système éducatif provincial sont produits et diffusés,
- (vi) les délais de collecte et de traitement des données statistiques sont réduits,
- (vii) les coûts relatifs à tout le processus garantissent la pérennité,
- (viii) les informations collectées sont plus largement diffusées,
- (ix) une plus large participation des acteurs au processus décisionnel est assurée,
- (x) une carte éducative numérique de la zone d'intervention du Projet est disponible.

III. Indicateurs de suivi

Composante SIGE (EMIS) :

1. degré de réalisation des applications et outils de collecte, de traitement et de diffusion des données (ex : 100% de la base de données est réalisée),
2. degré de production et de diffusion des rapports d'indicateurs du système éducatif

Composante GIS - Carte scolaire :

1. pourcentage d'écoles géo-référencées ;
2. étendue du réseau scolaire numérisé (carte scolaire numérique)

Composante renforcement des capacités :

1. nombre de personnes formées à l'utilisation du logiciel de géo référencement
2. nombre de personnes formées à la méthodologie EMIS et Carte scolaire;
3. degré d'autonomie des provinces (mesurable au nombre d'interventions techniques du niveau central comparé aux situations antérieures avant décentralisation)

Composante équipement : taux de couverture des besoins en équipements informatiques et en matériels de Carte scolaire - géo référencement comparés au budget disponible ;

Composante gestion :

1. degré des réalisations (résultats, produits);
2. degré d'adéquation des réalisations par rapport au calendrier prévisionnel ;
3. pourcentage des activités réalisées dans les délais.

IV. Stratégie de mise en œuvre

Le Gouvernement de la RDC s'est engagé dans un processus de décentralisation administrative, incluant la gestion du système éducatif au niveau local. Dans cette dynamique, au niveau de l'Education, les stratégies élaborées ainsi que les différents plans d'opérationnalisation incluent ce processus. C'est ainsi que le choix pour un SIGE unique, décentralisé et prenant en compte les TIC a été opéré par les autorités du Secteur Educatif.

Pour rappel, l'UNESCO appuie présentement la Côte d'Ivoire dans la mise en place d'un SIGE articulé aux TIC et le Projet est déjà bien avancé.

L'UNESCO sera représenté dans ce Projet par l'IIPE et le Bureau de Kinshasa. En collaboration avec le Ministère, il sera responsable de l'appui technique à la mise en place du SIGE et de la Carte scolaire numérique et prospective dans deux provinces pilotes la première année, puis dans 4 autres provinces les 2^{ème} et 3^{ème} années.

Ce dispositif prendra en compte dans son déploiement tous les niveaux : Etablissements, centres de formation, Structures administratives de gestion de l'Education (Sous-Proved, Proved, Bureaux MAS, etc.) et permettra d'affiner les outils conçus et d'ajuster les procédures et réglementations à mettre en place.

La stratégie de déploiement de ce SIGE et de la Carte scolaire numérique et prospective est ainsi définie :

1. Le Projet comprendra 5 composantes : (1) EMIS, (2) GIS, (3) Renforcement des capacités pour favoriser la production et l'utilisation des données à tous les niveaux, (4) Equipement (des serveurs, des tablettes), (5) Gestion. Les composantes SIGE et GIS seront intégrées avec développement web et conception de la base de données.
2. Utilisation des TIC dans les deux volets : SIGE et Carte scolaire numérique et prospective ;

Cela passe par :

- a. la conception et le développement de la base de données, des applications Web de saisie des données, de traitement et de dissémination des données et de la Carte scolaire numérique.
- b. le développement des applications pour le SIGE et la Carte scolaire numérique, pour les téléphones mobiles et les tablettes, compatibles avec la base de données.
- c. l'importation et l'installation du logiciel de saisie à travers la connexion internet par câble ou par clé USB,
- d. la conception et la mise en œuvre à chaque étape d'un dispositif de renforcement des capacités des acteurs par la formation à l'utilisation des TIC et des différents logiciels et programmes du SIGE et de la carte scolaire numérique,
- e. la mise en place d'un dispositif organisationnel adapté à l'utilisation des nouveaux outils de collecte et de traitement des données du SIGE et de la Carte scolaire numérique,

- f. le développement d'un site dynamique de diffusion et d'échange d'informations entre les différents acteurs du système éducatif. Ce portail contiendra la base de données statistiques qui pourra être exploitée de manière dynamique par un système d'interrogation à distance (technologie OLAPS) à l'opposée d'une simple publication statique (document PDF) des annuaires,
 - g. la définition de spécifications techniques des matériels et équipements à acquérir dans le cadre du Projet.
3. NB. Une attention particulière sera portée à la participation de la communauté (Société civile, Parents, Associations, etc.) à toutes les étapes de la mise en œuvre.